

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-121 DU 5 MARS 1997

portant nomination de Magistrats à
la Cour d'Appel et dans les tribunaux.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N°83-005 du 17 Mai 1983 portant statut de la Magistrature Béninoise ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°97-30 du 29 Janvier 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- SUR proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme et après avis du Conseil Supérieur de la Magistrature ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 21 Février 1997 ;

DECRETE :

Article 1er. - Les Magistrats dont les noms suivent sont nommés à la Cour d'Appel et dans les Tribunaux ci-après :

COUR D'APPEL DE COTONOU

Président : Arsène Kocou CAPO-CHICHI.

Conseillers : -Claire S. DEGLA épouse AGBIDINOUKOUN

- Jacques MAYABA
- Clémence YIMBERE épouse DANSOU
- Aimé Francis HODE
- Florence DAUGBE épouse VILON-GUEZO
- Mathieu NOUDEVIIWA

.../...

Substitut Général

* Bonaventure BOBO-EDAH

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE COTONOU

Juge d'Instruction

2ème Cabinet : Charlemagne Mathias DAVID

Juges au Tribunal

- François Richard KPENOU
- Magloire MITCHAI
- Claire A. HOUNGAN épouse AYEMONA

Substituts : - Alexis Marcellin SOSSOU
- Urbain GANDIGBE
- Etienne FIFATIN

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE PORTO-NOVO

Juge d'Instruction

2ème Cabinet : Aïssatou TOURE-BOUKO
Epouse SOULEYMANE

Juge au Tribunal : Dominique ADJAHOUINOU

Procureur de la République : Gérard Onésime
MADODE

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE D'ABOMEY

Juge au Tribunal : Julien TIAMOU

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE NATITINGOU

Président : Pascal K. DAKIN

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE OUIDAH

Juge au Tribunal : Hortense Eliane BADA
Epouse PADONOU

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE LOKOSSA

Président : Nicolas Luc ASSOGBA

Juge au Tribunal : René Emmanuel TCHECHENIGBO

Procureur de la République : Nicolas Pierre BIAO

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE KANDI

Substitut du Procureur de la République : Isidore HOUNSOTO

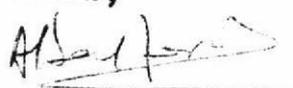
Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 6 Mars 1997

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre, Chargé de la
Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et des Relations avec les
Institutions,

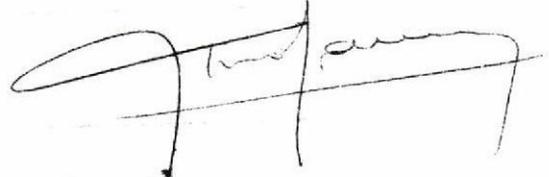

Albert TEVOEDJRE
Ministre **intérimaire**

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH

Le Garde des Sceaux, Ministre de
la Justice de la Législation et
des Droits de l'Homme,



Ismaël TIDJANI SERPOS

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 MJLDH 4
AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 50
JORB 1.-